  **Discours liminaire du CTSD du 22 juin 2016**

Madame la Directrice Académique,

Ce CTSD se tient 8 jours après la grande manifestation nationale contre la LOI TRAVAIL qui a réuni près d’un million de personnes à Paris à l’appel de l’intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL. Force Ouvrière maintiendra la pression et la mobilisation pour obtenir le retrait de cette loi qui est pour nous une menace contre nos acquis sociaux et contre notre statut. La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat . Le texte proposé, porteur de précarité et de reculs sociaux pour tous les travailleurs et la jeunesse, reste totalement inacceptable. Malgré les annonces gouvernementales sur un éventuel essoufflement de la mobilisation des salariés et des étudiants, l’exigence du retrait reste majoritaire dans l’opinion publique. Le gouvernement doit enfin entendre leurs revendications et cesser de répondre aux seules exigences du patronat .La poursuite de la politique d’austérité mise en œuvre par le pacte dit de responsabilité, affaiblit les politiques publiques, les services et l’emploi publics.Alors que le statut des fonctionnaires est une garantie pour le service public, les attaques incessantes contre ce statut nous inquiètent, tels entre autres, la remise en cause des 35 heures, l’introduction du CPA pour tous les fonctionnaires dès 2017. Avec la remise en cause des garanties collectives et du cadre national, au cœur de la refondation de l’école, de la réforme du collège, de la réforme des rythmes scolaires, on retrouve bien l’esprit du projet de loi El Khomri : inversion de la hiérarchie des normes et individualisation.

Pour Force Ouvrière**, le retrait pur et simple de la loi El Khomri** ouvrirait la voie à la satisfaction de toutes les autres revendications. Mais ce qui s’est passé depuis 4 mois est un avertissement pour quiconque voudrait s’en prendre à nos statuts, nos retraites, notre Sécurité Sociale, nos conditions de travail et de vie : les salariés ne se laisseront pas faire !

Concernant la carte scolaire du premier degré dans le département de l’Aude et les propositions de mesures de carte scolaire nous remarquons que les écoles qui étaient sous surveillance pour une mesure de fermeture lors du précédent CTSD sont sorties de ce dispositif. Nous regrettons cependant que l’école élémentaire de LA PRADE à Carcassonne subisse une nouvelle fermeture de classe, due à la volonté délibérée de la municipalité de vider le plus rapidement possible cette école de ces élèves.

A ce sujet, il apparaît que nos craintes concernant la loi de refondation de l’Ecole étaient fondées : les collectivités territoriales prennent de plus en plus la main. L’Indépendant d’hier nous append que c’est à l’initiative de la municipalité de Carcassonne qu’une classe supplémentaire est ouverte au Petit Prince. Ce sont les services municipaux qui annoncent, il y a trois semaines, à nos collègues de Maquens qu’il y aura une ouverture dans cette école. On connaît le rôle joué par les municipalités dans les fermetures de Paul Lacombe pour Carcassonne et de deux écoles du Centre-Ville pour Trèbes. C’est un glissement dangereux.

Dans vos propositions, seules deux mesures d’ouverture de classe sont proposées. Le besoin urgent d’abonder les brigades de remplaçants dans notre Département et le nombre insuffisant de postes qui vous sont alloués vous ont contrainte, Madame la Directrice Académique, à ne pas proposer d’ouverture dans bon nombre d’écoles qui étaient pourtant « sous surveillance » pour une mesure d’ouverture.

Nous pensons en particulier à l’école de Sigean élémentaire qui compte 323 élèves pour 12 classes plus 12 élèves d’ULIS dans un dispositif de clis inclusive, aux écoles maternelles du centre ville de Narbonne , à l’école primaire de Leuc.

La fnec fp fo 11 souhaiterait vous interpeller solennellement sur la situation de l’école maternelle de Villegailhenc qui suite à une mesure de fermeture entérinée lors du CDEN du 18 mars comptera un effectif de 63 élèves pour désormais deux classes. Les élèves seront donc répartis sur deux triples niveaux PS/MS /GS respectivement à 32 et 31 élèves à la rentrée ! Il est donc urgent de rouvrir un poste classe dans cette école afin d’améliorer les conditions d’enseignement des collègues mais surtout les conditions d’apprentissage de ces élèves de maternelle.

Madame la Directrice Académique, les collègues de l’école élémentaire de l’Aiguille à Trèbes nous ont sollicités afin de rendre compte de leurs conditions de travail qui se sont très largement dégradées ces deux dernières années. La paupérisation du quartier dans lequel se trouve l’école et l’arrivée massive d’ élèves réfugiés non francophones ont accentué les difficultés rencontrées par les collègues qui souhaiteraient l’ouverture d’un poste supplémentaire de CLIN et d’un poste de plus de maitre que de classe afin de mettre en place une prise en charge efficace de tous les élèves en difficultés dès la rentrée 2016.

A nouveau, La fnec fp fo 11 revendique l’implantation urgente d’un poste de maitre G dans le REP du collège Brassens. Trop d’élèves sont en attente d’une remédiation à visée rééducative.Par ailleurs les psychologues scolaires sont surchargées de travail et sont confrontées à des dossiers de plus en plus complexes. C’est pourquoi, la FNEC FP FO 11 souhaite que soit encouragés les départs en formation CAPSH de tous les personnels candidats.

Concernant les documents relatifs aux modifications d’horaires liées à l’application de la réforme dite « des rythmes scolaires » il apparaît clairement que le bien être des élèves et la réussite scolaire ne sont pas, comme on a essayé de le faire croire aux collègues, au centre des réflexions mais qu’au contraire cette réforme désorganise l’école publique et complexifie la journée des enfants. C’est pourquoi, trois ans après son application, la FNEC FP FO 11 réclame à nouveau l’abrogation de cette réforme et qui a coûté plus d’un milliard d’euros aux contribuables !